

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-261/SG/IAM portant licenciement par mesure disciplinaire d'un garde territorial.

n° 74-261/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

11 février 1974

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro

25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le garde de 1° classe Mohamed Aramis Houmado, mle 905, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 15 octobre 1973. Il recevra le certificat de libération.